



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement

UNEP/BUR/28
25 mars 1987

FRANCAIS
Original: anglais/français

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion du Bureau des Parties contractantes
à la Convention pour la protection de la mer
Méditerranée contre la pollution et aux protocoles
y relatifs

Istamboul, 25 mars 1987

Rapport de la Réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention
pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et aux
protocoles y relatifs

P N U E

Athènes, 1987

Introduction

1. Sur l'aimable invitation du Gouvernement de la Turquie, le Bureau des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et aux protocoles y relatifs s'est réuni à Istamboul le 25 mars 1987.
2. La réunion était présidée par le président du Bureau, S.E. M. Javier Saenz Cosculluela, Ministre des Travaux Publics et de l'Habitat d'Espagne. S.E. M. Abdul-Hamid Munajid (Syrie), Vice Président, M. M'hamed Malliti, représentant du Royaume de Maroc, et Mme Nuran Talu (Turquie), Rapporteur, étaient également présents.
3. Le secrétariat était représenté par M. Aldo Manos, Coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée et M. Ibrahim Dharat, Fonctionnaire Chargé du Programme.
4. La réunion a été ouverte par S.E. M. Javier Saenz Cosculluela, Président du Bureau, qui a souhaité la bienvenue aux participants et exprimé ses remerciements et satisfaction au Gouvernement de la Turquie pour avoir abrité la réunion à Istamboul.
5. S.E. M. Ahmet Karaevli, Ministre d'Etat de Turquie, a prononcé une allocution au début de la réunion dans laquelle il a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau au nom du Gouvernement de la Turquie.
6. Le Ministre a souhaité la bienvenue au Bureau dans l'ancienne Cité d'Istamboul, capitale de deux empires orientés vers la Méditerranée. Il a noté que le Plan d'action était un exemple de coopération constructive qui avait obtenu des résultats en peu de temps. Les pays étant responsable individuellement de supprimer les causes de pollution, spécialement autour des zones urbaines, il a cité l'exemple de la Baie d'Izmir où de grands investissements sont en cours pour le réseau d'égouts et l'usine d'épuration, et où 70% des déchets industriels sont prétraités avant rejet. A Antalya, le développement du tourisme respecte des objectifs écologiques. Il a invité les pays à informer l'opinion publique sur leurs activités et leurs progrès dans ce domaine.

7. M. Aldo Manos a transmis aux autorités Turques la gratitude du Directeur exécutif, le Dr. Mostafa K. Tolba, pour avoir abrité la réunion du Bureau et pour son soutien de longue date au Plan d'action.

Point 1 de l'ordre du jour - Adoption de l'ordre du jour

8. La réunion a adopté l'ordre du jour qui figurait dans le document de travail 1.

Point 2 de l'ordre du jour - Rapport d'activité du Coordonnateur

9. Le Coordonnateur a remis au Bureau un rapport écrit (document de travail 3) et a procédé à une présentation orale des principaux développements qui se sont produits depuis la dernière réunion du Bureau (Madrid, 11 septembre 1986). M. Manos a attiré l'attention du Bureau sur la résolution A/RES/41/89 du 4 décembre 1986 adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies sur le Renforcement de la Sécurité et la Coopération dans la Région Méditerranéenne, et en particulier sur le paragraphe 5 qui "encourage une fois encore les efforts entrepris pour intensifier et promouvoir de nouvelles formes de coopération, en particulier ceux qui visent à réduire la tension et renforcer la confiance et la sécurité dans la région".

10. Le Coordonnateur a demandé à la réunion d'autoriser le Secrétariat à réaffecter la somme de \$100.000 du fonds au projet du Plan Bleu afin de lui permettre de finaliser ses responsabilités.

11. Les membres du Bureau ont fourni des informations sur plusieurs sujets mentionnés dans le rapport d'activité. La Turquie a signalé qu'elle a exprimé à la CEE son intérêt pour les installations flottantes. Une mission serait reçue cette année. Un groupe composé de représentants de plusieurs ministères a été constitué et a préparé des propositions pour la sélection de nouvelles aires spécialement protégées. Trois scénarios nationaux ont été préparés et devaient être transmis en avril à Sophia Antipolis. Les travaux des missions sur les études d'impact sur l'environnement et sur l'aquaculture ont été vivement appréciés.

12. Le Président a souligné l'importance du soutien de la CEE pour des stations de déballastage flottantes. Il a confirmé le désir de son pays d'abriter la réunion sur la coopération à Madrid au mois de mai.

13. A la fin des discussions, le Bureau a pris note du rapport d'activité et a approuvé la réaffectation d'une somme allant jusqu'à \$100.000 des fonds qui n'ont pas été dépensés dans d'autres chapitres au Projet du Plan Bleu pour couvrir les frais de publication d'études sectorielles.

Point 3 de l'ordre du jour - Orientation du programme et allègement de la
composante institutionnelle et administrative

14. Le Coordonnateur a présenté l'exposé sur la position du Directeur Exécutif qui figurait dans le document de travail 4. Il a exposé les objectifs principaux et les structures de l'allègement. Après une brève discussion le Bureau a pris note que le document constituait un premier document de travail à développer par la suite et présenter en temps voulu aux Parties contractantes pour étude et discussion lors de la prochaine réunion des Parties contractantes (Athènes, septembre 1987).

Point 4 de l'ordre du jour - Projet du Calendrier du Programme 1986 - 1995

15. Le Coordonnateur a présenté le document de travail 5 pour information et le Bureau a pris note du calendrier du programme et a demandé au Secrétariat de le soumettre à la prochaine réunion des Parties contractantes.

Point 5 de l'ordre du jour - Méthodes de rechange de calcul des contributions
au Fonds d'affectation spéciale pour la
Méditerranée

16. Le Bureau a accueilli favorablement la nouvelle alternative préparée par le Secrétariat dans le document de travail 6. Après discussion, le bureau a demandé au Coordonnateur de vérifier si la France avait officiellement demandé une modification dans le niveau des contributions et si oui, de transmettre le document de travail 6 à toutes les Parties contractantes.

Point 6 de l'ordre du jour - Inauguration officielle du Centre régional d'activités pour les aires spécialement protégées pour la Méditerranée

17. M. Manos a présenté ce sujet et informé la réunion de l'inauguration officielle du Centre de Salammbô en Tunisie le 13 février 1987. Il a exposé les progrès réalisés dans la mise en application des objectifs du Centre et la préparation de la première réunion des points focaux nationaux des ASP (Athènes, 1-4 juin 1987). Il a noté que les dispositions administratives pour la conduite du projet n'avaient pas été terminées par les autorités tunisiennes.

18. S.E. M. Munajid a informé le Bureau de détails de sa mission en Tunisie pour assister à l'inauguration du Centre au nom du Bureau.

19. Le Bureau a pris note du rapport et a exprimé sa gratitude à M. Munajid, Vice Président, d'avoir représenté le Bureau à l'inauguration officielle du Centre.

20. Le Bureau a également recommandé que les dispositions administratives nécessaires soient prises par les autorités tunisiennes afin de permettre au Centre de fonctionner convenablement.

Point 7 de l'ordre du jour - Ordre du jour provisoire et organisation des travaux de la 5ème réunion ordinaire des Parties contractantes

21. Conformément à la Règle 10 du Règlement intérieur le Bureau a donné son assentiment à l'ordre du jour provisoire préparé par le Directeur Exécutif tel qu'il figurait au document de travail 8.

22. Le Bureau a procédé à un tirage au sort pour la disposition des places à la réunion d'Athènes. L'Algérie sera placée en premier.

Point 8 de l'ordre du jour - Prolongation du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée pour une période supplémentaire de deux ans

23. La 4ème réunion ordinaire avait recommandé au Conseil d'Administration du PNUE une prolongation du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée jusqu'en 1987. La prolongation avait été approuvée par le Conseil d'Administration. Comme la prochaine session du Conseil d'Administration se tiendra du 8 au 19 juin 1987, avant la 5ème réunion ordinaire des Parties contractantes, le Bureau, agissant au nom des Parties contractantes recommande au Conseil d'Administration du PNUE une prolongation du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée jusqu'au 31 décembre 1989.

24. Le Coordonnateur a informé le Bureau de l'intention du Directeur Exécutif de présenter un budget biennal 1988-1989 avec un accroissement annuel de 15% dans le total. Dix pour cent sont supposés couvrir l'inflation et cinq pour cent représentent la croissance du programme. Le Bureau a accepté la proposition du Directeur Exécutif.

Point 9 de l'ordre du jour - Date et lieu de la prochaine réunion du Bureau

25. Le Coordonnateur a présenté au Bureau deux alternatives à ce sujet. L'une serait de convoquer une réunion du Bureau la veille de la réunion des Parties contractantes et la seconde de convoquer une réunion de travail fin juin 1987.

26. Le Président a insisté sur l'importance de ne pas exclure la convocation d'une autre réunion en juin si la situation le rendait nécessaire, et a déclaré que l'Espagne serait volontaire pour héberger une telle réunion sur demande du secrétariat ou des membres du Bureau.

27. Le Bureau a décidé que si un membre du Bureau ou le secrétariat en font la demande avant le premier juin, le Bureau se réunira une autre fois vers la fin du mois de juin à Madrid. Sinon, la réunion suivante aura lieu automatiquement à Athènes à la veille de la réunion des Parties contractantes en septembre 1987.

Point 10 de l'ordre du jour - Questions diverses

28. Le Coordonnateur a informé le Bureau du décès subit de M. Alain Vatrican, Secrétaire Général du Centre Scientifique de Monaco, qui pendant de nombreuses années avait contribué au développement du Plan d'action pour la Méditerranée. Le Bureau a adressé à l'unanimité des condoléances à la Principauté de Monaco et à sa famille pour la perte d'un collègue de valeur et a autorisé le Coordonnateur à rendre hommage à sa mémoire par le biais de l'octroi d'une bourse dans le cadre du Programme Med Pol.

29. Le Bureau a été informé de la décision de la Conférence Ministérielle Africaine sur l'Environnement (Le Caire, décembre 1985) de créer un Comité des Mers, sous la présidence de S.E. M. Aissa Abdellaoui, Vice Ministre algérien chargé de l'Environnement et des Forêts. Le Bureau a désigné les experts suivants comme membres du Comité des Mers pour la région Méditerranéenne:

Prof. Dr. A. Abdel Latif (Egypte)
M. Tijani Rhanmi (Maroc)
Mme. Hedia Baccar (Tunisie)

30. Le Coordonnateur a informé le Bureau de la proposition adoptée par la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe lors de sa réunion à Vienne de convoquer à Palma de Mallorca une réunion d'experts pour la protection des écosystèmes de la région méditerranéenne.

31. Le Bureau a approuvé l'intention du secrétariat de présenter à cette réunion l'expérience pertinente du Plan d'action pour la Méditerranée et a suggéré d'étudier la possibilité d'inviter le Président du Bureau à participer à la réunion.

32. Le Président a clôturé la réunion à 14.00 heures. Il a remercié à nouveau les autorités Turques pour leur hospitalité et a insisté sur le besoin de travailler à l'obtention d'un consensus, en faisant connaître à l'opinion publique la volonté commune de protéger la Méditerranée et d'étendre la coopération dans la région.

Point 11 de l'ordre du jour - Rapport de la réunion

33. Le 25 mars 1987, le Bureau a adopté à l'unanimité son rapport et a demandé qu'on le distribue aux Parties contractantes.